

Avis de constitution

SOCIETE « INSTITUT COCON DE MARI-BEST »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANAERAIE , Lot 2049,  
Ilot 209

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 30/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT COCON DE MARI-BEST »

Objet : La prestation en institut de beauté, le maquillage, la vente de tenue prêt à porter, la vente de produits cosmétiques, la vente de mèches, l'import-export,

et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gerance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANAERAIE , Lot 2049, Ilot 209

Dirigeant(s) Mme GUEDE KOUH VIRGINIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06775 du 04/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40767/GTCA/RC/2025 du 04/07/2025

